



Municipalité de Saint-André-Avellin

Bureau de la
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Procès-Verbal

Le 15 mai 2017

Province de Québec
Municipalité de Saint-André-Avellin

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Saint-André-Avellin, tenue ce 15^e jour du mois de mai 2017, à 13h31, dûment convoquée par la Directrice générale et Secrétaire-trésorière, Me Marie-Claude Choquette, le 9 mai 2017 conformément à l'article 152 du Code municipal et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Michel Forget,
Lorraine Labrosse,

Germain Charron,
Lucie Lalonde,

Marc Ménard,

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Madame Thérèse Whissell. Me Marie-Claude Choquette, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Madame la Maire soumet l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'Ordre du jour;
3. Adoption de la nouvelle programmation du Programme de redressement des infrastructures routières locales (RIRL)
4. Autorisation pour appel d'offres pour les plans et devis de la programmation restante du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
5. Avis de motion - Règlement d'emprunt pour l'achat d'une rétrocaveuse
6. Avis de motion – Modification du Règlement de tarification pour les permis et certificats
7. Modification de la résolution 1703-132 « Appel d'offres pour plans et devis – Ingénieurs »
8. Appel d'offres pour l'achat de matériaux, de biens et services et la location d'équipements pour les travaux généraux pour l'année 2017 - Service électronique d'appel d'offres SEAO)
9. Affectation d'un montant de 25 000 \$ de l'excédent libre pour la location d'une pépinière et différents matériaux
10. Entérine l'achat d'une pompe pour l'usine de filtration pour l'eau potable
11. Embauche de deux nouveaux Premiers répondants
12. Ajout d'une journée hebdomadaire pour un membre de l'Association des personnes handicapées de la Petite-Nation
13. Période de questions;
14. Levée de l'assemblée.

Maire

Sec. Trés.

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

1705-257EX

Il est proposé par madame la conseillère Lorraine Labrosse

ET RÉSOLU QUE l'assemblée est déclarée ouverte.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1705-258EX

Il est proposé par monsieur le conseiller Germain Charron

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

MONSIEUR LE CONSEILLER MICHEL THÉRIEN PREND SON SIÈGE À 13H39.

3. **ADOPTION DE LA NOUVELLE PROGRAMMATION DU PROGRAMME DE REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES (RIRL)**

1705-259EX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'a procédé à aucun travaux dans le cadre de la nouvelle programmation du Programme de redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire se mettre à date dans sa programmation et effectuer les travaux prévus à l'intérieur des délais requis;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite effectuer les travaux de façon à économiser et maximiser les dépenses effectuées en regroupant les travaux par tronçon;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Lorraine Labrosse

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal adopte la nouvelle programmation du Programme de redressement des infrastructures routières locales (RIRL) selon le tableau en annexe.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

4. **AUTORISATION POUR APPEL D'OFFRES POUR LES PLANS ET DEVIS DE LA PROGRAMMATION RESTANTE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ)**

1705-260EX

CONSIDÉRANT QU' il est nécessaire d'aller en appel d'offres auprès de différents fournisseurs ainsi que sur le Service électronique d'appel d'offres (SEAO) pour les plans et devis relativement à la programmation restante du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Lalonde

ET RÉSOLU QUE le Conseil mandate Me Marie-Claude Choquette, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, à procéder à un appel d'offres et ce, pour les travaux ci-dessus mentionnés;

ET QUE madame la Maire, Thérèse Whissell, ou son représentant et Me Marie-Claude Choquette, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, ou son représentant, soient autorisés à signer tout document relatif à cet appel d'offres et adjudications pour ce contrat.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

5. **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACHAT D'UNE RÉTROCAVEUSE**

AVIS DE MOTION

1705-15AM

Monsieur le conseiller Germain Charron donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il sera présenté un Règlement d'emprunt pour l'achat d'une rétrocaveuse.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil auront copie du règlement avant son approbation.

6. **AVIS DE MOTION – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE TARIFICATION POUR LES PERMIS ET CERTIFICATS**

AVIS DE MOTION

1705-16AM

Madame la conseillère Lorraine Labrosse donne avis de motion qu'à une séance ultérieure il sera présenté une modification du Règlement de tarification pour les permis et certificats.

En conformité avec l'article 445 du code municipal, je demande dispense de la lecture du présent règlement et j'avise que les membres du conseil auront copie du règlement avant son approbation.

7. **MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 1703-132 « APPEL D'OFFRES POUR PLANS ET DEVIS – INGÉNIEURS »**

1705-261EX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité devait mandater un ingénieur afin d'établir les plans et devis pour les travaux d'asphaltage sur diverses rues municipales (rues René-Boyer, Du Ruisseau ainsi qu'une section des rues De Saturne et Bélisle);

*CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres à cet effet et que la Municipalité a accepté la soumission de l'ingénieure de la MRC de Papineau au montant de **6 931,98 \$**, qui couvre les honoraires et les dépenses des activités énumérées dans ladite offre ainsi que les tarifs horaires du Service d'ingénierie fixés à 75,00 \$ pour l'ingénieur et 54,00 \$ pour le technicien pour tous les travaux supplémentaires, si nécessaire;*

CONSIDÉRANT QUE lors de la rédaction de la résolution numéro 1703-132 « Appel d'offres pour plans et devis – Ingénieurs » il a été omis de préciser que les travaux mentionnés ci-dessus devaient être intégrés dans le Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014- 2018 (TECQ);

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Forget

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal maintient le mandat octroyé à l'ingénieure de la MRC de Papineau pour les travaux ci-dessus mentionnés, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014- 2018 (TECQ);

ET QUE cette résolution modifie la résolution portant le numéro 1703-132 « Appel d'offres pour plans et devis – Ingénieurs » adoptée le 6 mars 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. **APPEL D'OFFRES POUR L'ACHAT DE MATÉRIAUX, DE BIENS ET SERVICES ET LA LOCATION D'ÉQUIPEMENTS POUR LES TRAVAUX GÉNÉRAUX POUR L'ANNÉE 2017 - SERVICE ÉLECTRONIQUE D'APPEL D'OFFRES SEAO)**

1705-262EX

CONSIDÉRANT QUE *par la résolution numéro 1701-11, le Conseil municipal autorisait monsieur Roger Valade, inspecteur municipal, à aller en appel d'offres auprès de différents fournisseurs pour l'achat de matériaux, de biens et services et de location d'équipements pour des travaux généraux à réaliser pour l'année 2017;*

CONSIDÉRANT QUE *lors de la rédaction de la résolution numéro 1701-11 « Appel d'offres pour l'achat de matériaux, de biens et services et la location d'équipements pour les travaux généraux pour l'année 2017 » il a été omis de mentionner de faire publier cet appel d'offres sur le Service électronique d'appel d'offres (SEAO);*

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Lalonde

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal autorise la publication de l'appel d'offres auprès de différents fournisseurs ainsi que sur le Service électronique d'appel d'offres pour l'achat de matériaux, de biens et services et de location d'équipements pour des travaux généraux à réaliser pour l'année 2017.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. **AFFECTATION D'UN MONTANT DE 25 000 \$ DE L'EXCÉDENT LIBRE POUR LA LOCATION D'UNE PÉPINE ET DIFFÉRENTS MATÉRIAUX**

1705-263EX

CONSIDÉRANT QUE *la Municipalité désire effectuer des travaux rapidement;*

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Germain Charron

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal affecte un montant de 25 000 \$ de l'excédent libre pour la location d'une pépîne et différents matériaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Municipalité de Saint-André-Avellin

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière ou son représentant, certifie que des crédits sont disponibles pour couvrir une telle dépense.

Me Marie-Claude Choquette
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière

10. **ENTÉRINE L'ACHAT D'UNE POMPE POUR L'USINE DE FILTRATION POUR L'EAU POTABLE**

1705-264EX

CONSIDÉRANT QU' une pompe a cessé de fonctionner durant le mois d'avril 2017;

CONSIDÉRANT QU' il était urgent de procéder à l'achat d'une pompe pour l'usine de filtration pour l'eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'achat s'élève à **5 179,95 \$** plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Forget

ET RÉSOLU QUE le Conseil entérine l'achat de la pompe pour l'usine de filtration pour l'eau potable au coût de **5 179,95 \$** plus les taxes applicables.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

La Directrice générale et Secrétaire-trésorière ou son représentant, certifie que des crédits sont disponibles pour couvrir une telle dépense.

Me Marie-Claude Choquette
Directrice-générale
Secrétaire-trésorière

11. **EMBAUCHE DE DEUX NOUVEAUX PREMIERS RÉPONDANTS**

1705-265EX

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration des Premiers répondants ont reçu deux nouveaux membres dans leur association ayant réussi le cours avec succès;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil d'administration des Premiers répondants recommande l'embauche de ces deux membres;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Forget

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal accueille, au taux horaire de 15,00 \$, dans l'Association des Premiers répondants de Saint-André-Avellin ces deux nouveaux membres :

- Raynald Poulin
- Alexandre Lafleur

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

12. **AJOUT D'UNE JOURNÉE HEBDOMADAIRE POUR UN MEMBRE DE L'ATELIER DE FORMATION SOCIOPROFESSIONNELLE DE LA PETITE-NATION**

1705-266EX

CONSIDÉRANT QUE l'Atelier de Formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation (AFSPN) offre la possibilité d'accueillir un membre de leur association afin de l'intégrer sur le marché du travail;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a permis antérieurement et ce, jusqu'à ce jour, à un membre de l'AFSPN à travailler un jour par semaine avec les employés de la voirie municipale;

CONSIDÉRANT QU' il est possible pour la Municipalité de prolonger à deux jours la présence de cette personne;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Lucie Lalonde

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal permet à un membre de l'Atelier de Formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation à travailler deux jours par semaine avec les employés de la voirie municipale ou à un autre département si nécessaire;

ET QUE le Conseil désire remercier l'Atelier de Formation socioprofessionnelle de la Petite-Nation pour leur implication auprès des personnes handicapées en leur permettant d'intégrer le marché du travail;

ET QUE madame la Maire, Thérèse Whissell, ou son représentant et Me Marie-Claude Choquette, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, ou son représentant sont autorisés à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires à cet effet.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a eu aucun public lors de cette assemblée extraordinaire.

14. **FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

1705-267EX

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Forget

QU' à 13h44, la présente assemblée est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

THÉRÈSE WHISSELL
MAIRE

ME MARIE-CLAUDE CHOQUETTE
DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

_____ Maire
_____ Sec. Très.